

Ils représentent un public cible pour les malfaiteurs

Un programme vise à sensibiliser les aînés contre les abus

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Les aînés du Québec auront droit à un programme de sensibilisation sur les abus dont ils peuvent être victimes, alors que de nouvelles données démontrent que ces abus sont en hausse.

Le projet Aîné-Avisé a été lancé hier par le réseau des Fédérations de l'âge d'or (FADOQ), la Sûreté du Québec (SQ) et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Cavendish, qui en est l'instigateur.

Selon les données du ministère de la Sécurité publique dévoilées hier par l'Association québécoise des retraités du secteur public, les infractions dont sont victimes les aînés sont en hausse

constante depuis plusieurs années.

Il s'agit, pour les malfaiteurs, de ce que le directeur général de la SQ, Richard Deschesnes, qualifie de public cible.

«Ce qui différencie les aînés, c'est que de plus en plus de fraudeurs, de gens malhonnêtes, profitent de leur naïveté ou de leur confiance», dit-il.

L'augmentation est de 31 pour

cent entre 1997 et 2007 du côté des infractions contre la personne — qui comprennent les voies de fait, les menaces et la négligence —, alors que les infractions contre la propriété — introductions par effraction, fraudes ou vols — ont connu la même augmentation, mais sur une période beaucoup plus courte, soit de 2003 à 2007.

Fait à noter, cette hausse rapide des infractions contre la propriété concernant les aînés est survenue alors que ces crimes étaient en baisse de 10 pour cent à l'échelle provinciale. L'augmentation des fraudes contre les personnes âgées est particulièrement inquiétante, atteignant 79 pour cent en quatre ans.

Des proies de choix

Les personnes âgées sont des proies de choix pour les beaux parleurs en raison de leur situation particulière, explique Cindy Starnino, directrice des services aux personnes âgées du CSSS Cavendish.

«Ce sont souvent des personnes retraitées. On peut les rejoindre plus facilement et, quand elles avancent en âge, elles sont plus souvent seules, moins occupées, parfois plus isolées et, donc, plus disponibles et ouvertes pour discuter», précise-t-elle.

Souvent un proche

Dans le cas des crimes contre la personne, on note que sept fois sur dix, l'aîné connaissait son agresseur — habituellement un proche — de sorte que les données, déjà troublantes, pourraient n'être que la pointe de l'iceberg, souligne M. Deschesnes.

«Ce sont sept cas sur dix rapportés, dit-il. Ce qui complique notre travail, c'est que beaucoup de cas, étant donné qu'ils impliquent des membres de la famille proche, ne sont pas rapportés.»

En lançant le projet Aîné-Avisé, les représentants des trois organismes participants ont également dévoilé des statistiques désolantes faisant état de 150 000 aînés victimes d'abus ou de négligence au Québec. De plus, 40 pour cent des personnes âgées seraient victimes de fraude.

Aîné-Avisé sera en tournée au Québec au cours des prochains mois.

Parmi les autres outils, la ligne d'aide Abus-Aînés est également offerte (1-888-489-2287).